Dossier suivi par :
Direction des Ressources Humaines
Voreppe, le 30 janvier 2024

Comité Social Territorial du 30 janvier 2024

Communication des avis

1. Modification du tableau des effectifs (délibération)
   Avis des représentants du personnel : avis favorable
   Avis des représentants des élus : avis favorable

2. Bilan 2023 sur les participations employeurs aux Prestations Sociales Complémentaires : Mutuelle et garantie maintien de salaire
   Les membres du CST prennent acte de l'information

3. Bilan 2023 sur les retenues de l'IFSE en lien avec les arrêts maladie
   Les membres du CST prennent acte de l'information

4. Information sur l'audit sur les Risques psychosociaux
   Les membres du CST prennent acte de l'information

5. Exercice du droit de grève : proposition de protocole et de vote (délibération)
   Avis des représentants du personnel : avis favorable
   Avis des représentants des élus : avis favorable

6. Divers

Hôtel de Ville
1 place Charles de Gaulle
CS 40147
38341 Voreppe cedex

Tél 04 76 50 47 47
Fax 04 76 50 47 48

voreppe@ville-voreppe.fr
https://www.voreppe.fr
@voreppe
@VoreppeOfficiel